

**RECOMMANDÉ**

(\*) N° 454/ 1240 /A.338.

Copie pour information à Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIBUNGU.



Réf. n° :

2 Annexes :  
Bijlage

Objet :  
Voorwerp

*E*  
*[Handwritten scribble]*

Propriété de KIBUNGU.

A Son Excellence Monseigneur André PERRAUDIN  
Archevêque de Kabgayi  
à

KABGAYI.

*3375 / TF 3 / VE*  
*R.H.V. 60*

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en vous priant de bien vouloir m'en accuser la réception, le certificat d'enregistrement volume E.XXXI folio 31, établi au nom de votre Association pour un terrain destiné à un usage de poste principal de Mission, d'une superficie de 5 hectares 25 ares 05 centiares, situé à Kibungu, vous délivré en remplacement de l'ancien volume E. XXX folio 69, annulé par suite du mesurage officiel de la propriété qui en fait l'objet.

En annexe vous trouverez également le procès-verbal d'arpentage et de bornage n° 1814 relatif à cette propriété.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE CONSERVATEUR DES TITRES FONCIERS,  
P.O.  
LE CHEF DE BUREAU-ADJOINT  
K.GORIS.

(sé).

(\*) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dattekening vermelden.

Usumbura , le 11. I 1960  
, de

(1) N° 444/ 160 /A.21

**RECOMMANDE**

Copie pour information à Monsieur l'Administrateur de Territoire à KIBUNGU.

Réf. n° :

4 Annexe s + Quittance.  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

Propriété à KIZIGURU.

*E/*

*dn*

*a*

A Son Excellence Monseigneur A.PERRAUDIN  
Vicaire Apostolique de Kabgayi

à  
K A B G A Y I.

*4/63/TF3/02/01  
25.1.60*

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en vous priant de bien vouloir m'en accuser la réception, les certificats d'enregistrement volume E.XXX folios 147 et 148, établis au nom de votre Association pour des terrains sis à Kiziguru, d'une superficie respective de 22 hectares 09 ares 57 centiares et 3 hectares 81 ares 77 centiares, délivrés en remplacement de l'ancien volume E.II folio 47, annulé par suite du mesurage officiel des terrains.

En annexe, vous trouverez également les procès-verbaux d'arpentage et de bornage n°s 1.778 et 1.779 relatifs à ces terrains.

Je prie Votre Excellence de bien vouloir agréer l'assurance de haute considération.

LE CONSERVATEUR DES TITRES FONCIERS,  
p.o.  
LE REDACTEUR PRINCIPAL  
K.GORIS.

(sé).

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.